

Madame le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Madame, Monsieur les Parlementaires,
Madame, Monsieur les Conseillers régionaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

RAPPORT D'ORIENTATION AMF 2019



Ce rapport d'orientation s'inscrit dans le prolongement du rapport d'activité que vient de nous présenter Christian MONTIN.

Un rapport d'activité riche et varié qui s'est appuyé sur des dossiers d'actualité importants pour notre département.

En tout premier lieu, **la convention scolaire AMF / EDUCATION NATIONALE** pour laquelle la discussion est enclenchée pour finaliser l'avenant de cette fin d'année 2019.

Je crois, à titre personnel, qu'il faudra désormais faire preuve d'un nouvel état d'esprit pour parler de son école et analyser avec réalisme les éléments qui nous posent question.

La perte d'effectif important - **255** élèves pour l'année à venir c'est au mieux 10 classes en moins.

C'est aussi les coûts engendrés par la mise aux normes des bâtiments, les règles d'accessibilité, les P.P.M.S. etc ...

Des difficultés récurrentes qu'il va nous falloir régler avec sérénité et compréhension.

Dans un avenir très proche, nous ne pourrons plus parler d'écoles sans y associer le collège.

Le phénomène des effectifs se répercutant vers ces collèges.

Une réflexion commune avec les services du département devra être conduite pour analyser les conséquences et trouver une parade à ces manques.

Internat de qualité voire d'excellence pour permettre à nos élèves de trouver l'épanouissement nécessaire à leur éducation.

Toujours avec le département et l'ensemble des partenaires économiques, nous aurons à travailler ensemble pour trouver des solutions pour lutter contre la baisse de la **DÉMOGRAPHIE**.

Des approches, des réunions, des bilans ont été dressés pour endiguer ce phénomène.

Il faut désormais apporter les moyens pour confirmer cet élan partenarial dégagé des différentes réunions.

Il s'agit de réaliser un travail pertinent et en profondeur pour obtenir les résultats escomptés.

En lien avec notre milieu scolaire nous aurons à développer notre **FORMATION** locale aidé en cela par nos entreprises qui nous confirmeront les formations à mettre en place. La région aura tout son rôle à tenir dans cette voie.

Si nous voulons attirer de nouvelles populations, conserver des jeunes et voir se développer des entreprises aux moyens de communications modernes, il nous faudra gérer au mieux nos problèmes de **TÉLÉPHONIE**.

Certes, notre manifestation de Laveissière a permis de "secouer le cocotier", ORANGE a su se mobiliser pour régler ces problèmes récurrents.

De nettes améliorations se sont manifestées mais il reste encore beaucoup à faire.

Chaque collectivité, le Conseil départemental, les E.P.C.I., les communes, l'A.M.F. se sont mobilisés pour faire avancer les choses.

La principale difficulté que nous rencontrons c'est que tout se mélange dans la tête de nos administrés et le consommateur lambda ne fait plus la différence entre la téléphonie mobile, la téléphonie fixe, l'arrivée de la fibre, la mise en place de la 4 G et l'implantation de pylônes.

Chacun voulant résoudre au mieux son problème de proximité.

Nous devons communiquer simplement et rigoureusement pour éviter les confusions et éclaircir autant que faire se peut les éléments dans l'esprit des gens.

Le contact quasi permanent avec ORANGE nous conforte dans cette voie et nous permet de résoudre bons nombres de problèmes récurrents.

Nous avons sur notre territoire des personnes compétentes qui pourraient à notre demande intervenir sous forme de réunions d'informations sur des secteurs ciblés.

Certains collègues nous ont interpellés sur les Fonds Européens : LEADER, FEADER.

Aujourd'hui, que constatons-nous ?

- Qu'il y a des fonds européens, c'est une certitude, une réalité.
- Que la constitution d'un dossier Leader ou Feader est un véritable parcours du combattant qui décourage certains dans la démarche.

L'accumulation de normes franco-françaises nous pénalise vis-à-vis des autres pays et ne nous permet pas d'obtenir des moyens pour nos appels à projet.

Enfin si par bonheur, notre dossier est retenu, il s'écoule un temps trop long entre la décision favorable et le versement des fonds.

Cependant, si 20 % des fonds sont utilisés en France, il faut bien se dire aussi que le Cantal fait partie des bons élèves car la totalité des fonds est utilisée et que nous réclamons des enveloppes complémentaires pour satisfaire les demandes.

Christian y reviendra tout à l'heure en réponse à vos questions.

Il y a un gros travail de l'ADEPA sur le sujet qui instruit les dossiers en les présentant aux différentes commissions.

Il faut donc améliorer le laps de temps entre la validation et les versements ce qui pourrait avoir pour effet, la dissipation des troubles chez les porteurs de projet et un meilleur suivi des dossiers.

Là aussi, peut-être qu'une action commune sur le sujet pourrait alerter les services.

Comment conserver nos services de proximité !

Chaque maire dans sa commune se bat tous les jours pour garder un minimum de services.

Il devient de plus en plus difficile de conserver sa Poste, sa perception, un service médical minimum.

La mise en place d'une maison de services est difficile et les démarches administratives ne nous sont pas facilitées.

Sur certains territoires, les maisons de santé viennent compenser le manque de médecins mais certains secteurs restent encore des déserts médicaux.

Ne faudrait-il pas mettre en place une politique départementale ?

La perte de ces services, nous fait défaut à nous les maires, mais surtout à nos secrétariats de mairie.

Il faut donc nous appuyer dans la mesure du possible sur des actions conduites par des partenaires.

L'adressage avec la Poste.

La D.E.C.I avec le SDIS.

La difficulté restant toujours l'aspect financier.

La perte d'appui pour nos secrétariats de mairie est importante.

A l'avenir, il nous faudra négocier et mettre en place des formations spécifiques avec le Centre de Gestion pour pallier ces manques et permettre à nos agents d'acquérir cette autonomie.

Cette dernière Assemblée Générale du mandat devra permettre au Conseil d'administration en place de préparer la prochaine échéance en s'appuyant sur les statuts de l'association.

Au delà de cette échéance, nous aurons aussi le départ en retraite d'Annie PRIVAT en février 2020. Une étape importante à franchir si nous voulons permettre un tuilage janvier février pour que la passation de pouvoir se passe dans la continuité.

Mes chers collègues, notre feuille de route est toute tracée et reste importante pour les années à venir.

Les nouveaux maires devront s'investir très vite dans leurs fonctions et nous apporter toute leur énergie, mais aussi toutes leurs compétences et leur savoir-faire.

Les anciens apporteront leur sagesse et leur expérience.

Le challenge en vaut la peine, nous vous proposons Christian, Antoine, Annie et moi-même de relever le défi avec conviction et toute la passion qui nous anime pour notre département.

Je vous remercie de votre attention.

Roland CORNET
Maire d'Ytrac
Co-Président AMF15